73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MERCREDI 23 MAI 2018

Date de la convocation: 18/05/2018

Date d'affichage: 18/05/2018

Nombre de conseillers : en exercice : 14

Présents: 11 Votants: 11 + 1 pouvoir

Le mercredi 23 mai 2018 à 19 heures 30, le Conseil Municipal d'Entremont Le Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Le Maire, Monsieur Jean-Paul CLARET.

<u>Etaient présents</u>: Mesdames Rey Suzy, Curiallet Maryvonne, Burlet Brigitte, Lenfant Anne, Pin Marie-Thérèse – Messieurs Claret Jean-Paul, Lavit Damien, Brancaz Xavier, Chêne Claude, Charquet Pierre, Rey Michel.

Absents excusés ayant donnée procuration:

Monsieur Jacques D'Hooghe a donné procuration à Monsieur Rey Michel

Absents: Levrot Laurent, Vincent Wall

Madame Rey Suzy été élue secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Le Maire a ouvert la séance, en remerciant l'ensemble des personnes présentes, il rappelle l'ordre du jour ;

I. <u>DECISIONS MODIFICATIVES</u>:

1. Sur le budget 2018

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la modification de mouvements de crédits de la section de fonctionnement vers la section d'investissement d'un montant total de 2 890€ réparti comme suit :

	Dêpe	nses	Recettes			
Désignation	Diminution de crédits	Auguentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits		
FONCTIONNEMENT						
D 022 : Dépenses Imprévues Fonct	2 890,00 €		i			
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	2 890,00 €					
D 023 : Virement section investissement		2 890,00 E				
TOTAL D 023 : Virement à la secte d'investis.		2 890.00 fs				
Total	2 890,00 €	2 890.00 €				
INVESTISSEMENT			T.	***************************************		
D 2188-201 : Acquisitions de matériel - 1999		2 230,00€				
TOTAL D 21: Immobilisations corporelies		2 230,00 6				
D 27638 : Autres établissements publics		660,00€				
TOTAL D 27: Autres limnos financières		€ 04.066				
R 021 ; Virement de la section de fonct				2 890,00		
FOTAL R 021 : Virement de la section de fonct,				2 890,00		
Total		2 890.00 €		2 890.00		
Total Général		2 890.00 €	2 89€.00 €			

- 1 610.10€ : défibrillateur - 616.80 € : TPE musée soit 2 230€ en acquisition de matériel

et 660€ en immobilisation financière

Après avoir délibéré, Le

Conseil Municipal approuve les modifications à l'unanimité.

Vote pour: 11+1 pouvoir voix

Délibération n°501

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

2. Analyse radon et amiante - ALPES CONTROLE:

La délibération n°471 du 21 février 2018 approuvant le devis concernant l'étude sur le radon et l'amiante ne précise pas que le montant des analyses est un prix « par analyse ». Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et demande la réalisation d'une délibération rectificative.

Vote pour: 11+1 pouvoir voix

Délibération n°503

II. MISE EN PLACE DU TIPI:

Ce sujet est reporté à l'ordre du jour du prochain Conseil.

III. TRAVAUX DES ROUTES: ENTRETIENS ET REPARATIONS:

Monsieur Le Maire donne la parole à Michel REY.

M. REY nous informe que sur les 4 entreprises sollicitées, 2 ont rendu réponses et 2 autres nous informe ne pas pouvoir réaliser les tavaux.

1. Emplois partiels:

EIFFAGE : 15 200.50 HT COLAS : 14 700.00€ HT

Après délibération, Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le devis de l'entreprise COLAS et autorise Monsieur Le Maire à signer les documents du marché nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Vote pour: 11+1 pouvoir voix Délibération n°505

2. Réparations des routes :

Les réparations se situent au pied de la route des Brancaz, à la Station du Granier, et les cunettes des Rigaud et des Derbetemps

EIFFAGE: 4 488.45 HT COLAS: 4 864.44 HT

Après délibération, Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le devis de l'entreprise EIFFAGE et autorise Monsieur Le Maire à signer les documents du marché nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Vote pour: 11+1 pouvoir voix

Délibération n°506

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

IV. TARIFS MUSEE DE L'OURS DES CAVERNES:

Monsieur le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le prix de vente d'articles à la boutique du musée (modification de prix et nouveaux articles) et rappelle l'ensemble des tarifs existants, comme indiqué en annexe.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de ces produits décide à l'unanimité d'approuver le tarif concernant la mise en vente de ces articles et rappelle l'ensemble des tarifs existants.

Vote pour: 11+1 pouvoir voix

Délibération n°507

V. <u>DEMANDE DE SUBVENTION AADEC</u>:

Monsieur Le Maire fait la lecture du courrier de l'AADEC qui demande une subvention de 400€. Ce financement des communes permettra de solliciter le programme Européen pour 8 000€. L'ensemble des membres fait remarquer que cette manifestion se déroule au sein de la commune et constatent l'importance au niveau économique, touristique et culturel.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'attribution d'une subvention à l'AADEC de 400€.

Vote pour: 11+1 pouvoir voix

Délibération n°508

VI. ACQUISITIONS FONCIERES LA PLAGNE:

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal des acquisitions foncières nécessaires au hameau de la Plagne pour l'aménagement de la zone humide et d'un parking :

- 1. Zone humide:
- section G n° 609, pour une superficie de 475m² située à La Plagne appartenant à l'indivision AIMARD,
- section E n° 948 pour une superficie de 199m² située à La Plagne appartenant Madame CURIALLET Marie-Josephe,
- section G n° 602 et 608 pour une superficie respective de 315m² et 155m² située à La Plagne appartenant à Monsieur BERTHET Gilles
- section G n°607 pour une superficie de 596m² située à La Plagne appartenant à Monsieur MONIN Daniel
- section E n°949 pour une superficie de 199m² située à La Plagne appartenant à Monsieur MONIN Daniel
- section E n°950 pour une superficie de 565m² située à La Plagne appartenant à Monsieur MONIN Daniel
- section E n°173 pour une superficie de 421m² située à La Plagne appartenant à Monsieur MONIN Daniel
- 2. Création du parking:
- section G n°635 pour une superficie de 1 165m² située à La Plagne appartenant à Monsieur MONIN Daniel

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Après avoir fixé le prix d'achat, Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver cette acquisition et autorise Monsieur Le Maire à signer tous documents afférents à cette acquisition.

Vote pour: 11+1 pouvoir voix

Délibération n°504

VII. PLUI: SCHEMA DIRECTEUR EAU:

Monsieur Le Maire donne la parole à Mme LENFANT. Elle nous informe que plusieurs réunions ont eu lieu entre la Communauté de Commune, St Pierre d'Entremont Savoie et Isère et Le Syndicat du Thiers. Mme LENFANT transmet le résultat de ses réunions et un échange avec les membres se met en place.

VIII. QUESTIONS DIVERSES:

1. Coupe de l'ONF:

Une vente de coupe de bois est prévue à Ugine le 19 juin 2018 à 8h30. Mmes CURIALLET et BURLET seront présentes. Le Conseil Municipal vérifie que la quantité de vente correspond à ce qui a été défini :

- 18.60 m3 de feuillus
- 452.52 m3 de résineux

TABLE ANALYROUS BAVOIE (Volumes commerciaux arbreu sur écorce)]							
₹γpg	Ferêl.	PEFC	MPRB SU NGRD	Artista	Paraejas	Vokani Figul Xua	Virkinsa S.P	Volumu EPĞ	Vokasi Ires	Vinhemo Ashren ita	Yokeru Résireus	Volume Peditus of Ristington	Yolunga sebes pacyon Pa	HIP TOUGH BY I NO CORE	sta HET
					ARTICLES AN	ULOC ETSI	IR Pieco			*******		***************************************		Hate advise and place dying	PAPIL
٨B	TAPAT	10-21-0-200		150000	18	43,44	#9\$.79	113,419			919,67	384	876	116	
AS.	ARLONAE-WEIRE	10:31-3/151(سقدا	150001	14-15-18	327.41	\$32.55			~~~~	808,06	367	€.57	491	
46	ALGREZAR-JEUNE	10:21:2/(95	3	160902	10:17	0	7,44	£24,74	200.40 HUOTO		645,01	045	2,30	eko .	
48.	ALBEEZ-MONTROWED	1921-1/15/8	L	120503	18/10	ALS	139,06	U18/97	am serone.	10000000000	045.1	854	6,81	461	
49	ALABITE NO PERCHADI	10/21/0/1986	Jr.	Invest	84	ç	1150	90,63			318,17	105	2,12	61	
AR.	APHENONY	1021/3/1444	Y.	\$3×1605	11454-10-50	g	4,14	101,1			177,05	. 172	n,se	446	
48	ADHH.	10:01:37174	1	119192		123,42	581.26	5D.22			514,74	ALK.	1/9	344	
<u>ي.</u>	ARVILLARO	10-21-5/23-1	_ 14	£\$0007	16	9	\$59,20	801,47			1966.7	1362	9,60	840	
43	ADVILLAND)	10-21-0/234	يخا	100599	20	- 1	556,04	517,61		,	1064.01	1004	8,99	1180	
AD.	ATTRINATIONO:N	10-21-3/335	Х.,	130102	10 10 10	169'20	131.59	169,41			3.50	443	0,38	533	
<u> </u>	AYTHINAY-ONCON	10-21-3/235		190619	8.0	67,31	1208,07	39,16	1		260	nie	0,90	196	
.9	A RATHIE	1021-V[\$75	X.	162611	56 (0)		156.16	1836,64			1301.34	1382	3,00	455	
48	LA BATHE	10-21-3/1879		100015	8/	c	298,72	169.17		35,0777,41	807.17	827	3.61	\$16	
A\$	SA BAUCHE	04(3)072	X	140841	ALV-O	16,P8	307,92	63,61			662,07	836	1,16	"· +01	
.9	SEASH DOTT THE TOTAL SEASE	10-81-57/20	X	(83911	. 111:150		10,30	450,43			900.81	801	3,54	2:0	
45	RONHEYAL TANGITTAKS	(६३) इंग्रहा	¥	joodes	44-41-40-46-46	ò	4.10	f200,50			1203.06	1203	1,60	7 7\$H	
BA	HONVILAIRE	10-01-221287	×	180816			145.15		. 1		1911.b	1076	0.62	306	
Λđ	901EL	19-81-56170	х	140019	bj	0	3,00	\$77,31			000,1	330	14	10.3	
49	CHAMPLAUTENT	10-81-07300	x	180813		168,95	143,5	101,86			245,10	414	1,51	187	
Λ8.	COHRANADA	19-31-57(18	¥	180313	15	C	716,89	die 31			1325,18	1330		260	
A9	COMPNINCS	14-21-0/118	x	180920	31	6.02	413.54	363,01		·········	678.05	579	0/1	199	
۸ <u>ة.</u>	IA COMPORE	1941-5/166	X	15esés		591.22	217,81	100.60			543.12	094	0.74	481	
49	LA COMPONE		Х.	189578	C	£28.78	876,33	189.83			P78.75	1854	2,01	474	
AB.	CHERT-MOLAMP	10-21-0/127	X	ESCOPI	#e	ū	181,08	632.60		******	E29, 02	675	3.31	202	
n8	SHTHEMENINE YOU'US	19-21-0/201	X	140074		(186	16,34	436,68	Ì		495.02	720	2,46	177	
ÁŪ.	ESUE LULE OFY	10:01:0/14:05	X	180025	19	7	影点	47.61		-vi rolinabro	789.11	763	0.40	2H	
AN.	YAJE STROBBE	10-21-3/6-182	Х	18/03/6	20	0	56,57	211.05	t		360,7	351	B.73	11:5	
4.6	Emedone, Mills Cit Ho	INSTANTANT	V	SECURITY P	п		90100	£04.74	-	- Lipropi	1004 04	1/10/1	1 100	W18	

Après discussion, le prix de retrait est fixé à 21 500€, Monsieur Le Maire signe le bordereau qui sera transmis à l'ONF pour prise en compte.

2. <u>Demande de subvention de la Coopérative scolaire</u>

Monsieur Le Maire lit le courrier de la Coopérative scolaire demandant une subvention au titre des « transports extra-scolaires » pour l'année 2017-2018.

Un montant de 30€ par élèves est demandée soit 1 830€ (61 élèves)

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'attribution d'une subvention à la Coopérative scolaire d'un montant de 1 830€.

Vote pour: 11+1 pouvoir voix

Délibération n°509

3. Collecte du Téléthon 2017

Monsieur Le Maire nous informe des résultats de la collecte au profit du Téléthon réalisé en 2017. Il en ressort une forte implication des habitants de la Commune

Nom Résultats SECTEUR 9 CORRIGES	Population Collecte Télema	tique 2017	Collecte Force T 2017	Collecte Telethon 2017	Telethon/Hab. 2017
alguebelette le Lac	240	20	C	20	0,08
attignat oncin	555	415	(415	0,75
ayn	350	325	(325	0,93
corbel	131	15	C	15	0,11
Dullin	402	100		100	0,25
entremont le Vieux	599	905	7840	8745	14,6
La Bauche	417	248	(248	¥ 0,59
La Bridoire	1187	745	371		
Lepin le Lac	433	205	(205	0,47
Les echelles	1219	1040	•	1040	0,85
Nances	434	225	C	225	0,52
Novalaise	1913	21.07	(2107	1,1
Saint alban de Montbel	620	365	ť	365	0,59
Saint Beron	1548	1665	(1665	1,08
Saint christophe	517	110		110	0,21
Saint Franc	149	0		0	٥
Saint Jean de couz	251	155		155	0,62
Saint Pierre d'entremont	424	100	Avec Entremonts	100	
Saint Pierre de Genebroz	342	445	ľ	445	1,3
Saint Thibaud de couz	947	540	353	893	0,94

4. Disponibilité d'un local communal

Suite à un courrier, Monsieur Le Maire informe les membres que les locaux communaux seront à nouveau disponible à compter d'octobre 2018. Un rappel est fait sur les occupations des baux en cours :

- Appartement en dessus de l'école : 500€

- Local Fabienne Rey: 180€

- Local Mme Ratat: 300€

Les conseillers décident de faire une information sur le site de la Commune, auprès de l'AADEC pour parution dans le « post-it » et sur le bulletin municipal.

5. Travaux en cours

Les travaux d'assainissement sont actuellement en cours au lieu dit « La Mornière ». Ils devraient se terminer en fin de semaine. Un avenant sera nécessaire pour une augmentation de l'itinéraire de la canalisation.

6. Aménagement place Col du Granier:

La Commune d'Apremont lance les appels d'offre pour les travaux à réaliser.

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

7. Les Grand Carroz

Une mise en souterrain est prévu par ENEDIS mais actuellement en attente d'accord. Quand à l'aménagement de la place, la Mairie propose d'organiser un temps d'échange avec les riverains. Une réunion aura lieu le vendredi 15 juin 2018 à 18h30. Une invitation sera préparée et déposée dans les boîtes aux lettres de chacun.

8. Traversée d'Epernay

Une invitation sera également remise dans les boîtes aux lettres des riverains d'Epernay ainsi qu'à Patrick BESSON afin d'échanger sur les mises en place des aménagements d'été dans le bourg avec les chicanes. La réunion aura lieu le 9 juin 2018 à 9h. Mme LENFANT nous informe avoir faire plusieurs devis pour les panneaux lumineux, avec affichage de la vitesse...

9. Fin des TAP

Au vu de l'implication de Monsieur VERNAY depuis la mise en place des Temps d'Activité Périscolaire, les élus proposent de le remercier en lui offrant un bon cadeau. Chaque membre approuve et décide de reporter cette décision au prochain Conseil.

10. Modification des contrats des ATSEM

Au vu du changement de rythme scolaire à la rentrée de septembre 2018, les contrats des 2 ATSEM actuellement en poste vont être modifiées. Une réunion avec les intéressées ainsi que Mmes REY et CURIALLET sera organisée le 14 juin 2018 à 18h30.

Prochain Conseil Municipal: mardi 26 juin 2018 à 19h30

Le Maire, -Jean-Paul Claret

Levée de la séance à 23h00

Fait à Entremont le Vieux, Le 11 juin 2018